

« DESSINE-MOI UN BOURG » UN DOCUMENTAIRE POUR DÉBATTRE...

Fracture territoriale, déprise, logements vides. Nos bourgs ruraux et leurs centres anciens subissent depuis plusieurs décennies des changements considérables.

Confrontés à la dévitalisation de leur commune, de nombreux élus et habitants souhaitent engager de nouvelles démarches et œuvrer en faveur de la vie locale.

Engagé depuis 2018 sur le sujet de la revitalisation des bourgs ruraux, le CAUE de Meurthe-et-Moselle vous propose d'organiser sur votre territoire une projection de « Dessine-moi un bourg ». Le film revient sur la question à travers les témoignages d'acteurs de la revitalisation et propose une multiplicité de modes d'actions.

En s'appuyant sur une projection du film, le CAUE propose plusieurs formats d'ateliers, permettant de susciter de nouvelles initiatives, tout en construisant une approche globale pour une mise en cohérence des projets.



Des ateliers sur plans pour acquérir une vision d'ensemble du territoire

ORGANISEZ UNE PROJECTION SUR VOTRE TERRITOIRE

Vous êtes **élu** d'un bourg rural ou **technicien** de collectivité ? Votre commune est confrontée à la dévitalisation (logements vacants, déprise commerciale, baisse d'attractivité) et vous vous interrogez sur les démarches à engager ?

Vous souhaitez **initier de nouveaux projets** et encourager le dynamisme local ?

Vous désirez **engager des débats et des discussions** avec votre conseil municipal ou communautaire sur la dynamisation de votre territoire ?

Vous souhaitez **impliquer associations locales et habitants** dans l'avenir de votre commune ?

Contactez le CAUE de Meurthe-et-Moselle afin d'**organiser une projection de « Dessine-moi un bourg »**. Le CAUE vous aide à acquérir une vision stratégique d'ensemble de l'aménagement de votre commune et à animer les échanges.

« DESSINE-MOI UN BOURG » UN FILM DOCUMENTAIRE POUR DÉBATTRE DE LA REVITALISATION DE NOS BOURGS RURAUX



54 Meurthe-et-Moselle
caue

48 Esplanade Jacques Baudot
Rue du Sergent Blandan
54 000 Nancy

03.83.94.51.78
www.caue54.fr
caue@caue54.departement54.fr

54 Meurthe-et-Moselle
caue

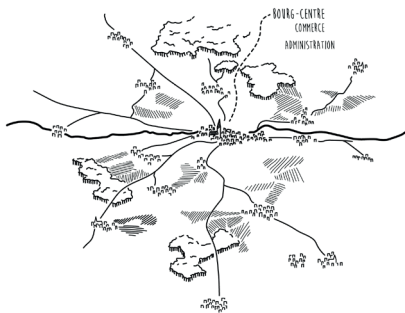




TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES BOURGS-CENTRES, EN QUATRE CHAPITRES !

QU'EST-CE QU'UN BOURG-CENTRE ?

Qu'est-ce que la dévitalisation des bourgs ruraux ? Quelle est la distinction entre un bourg-centre et un centre-bourg ? Quelles sont les causes et les conséquences de ce phénomène ?



REVITALISATION : PAR OÙ COMMENCER ?

Paroles d'experts et d'élus qui se sont lancés dans une démarche de revitalisation : du diagnostic au projet, du projet à la mise en œuvre...

POURQUOI IMPLIQUER LES HABITANTS ?

Et surtout : comment construire un projet pour et avec les usagers et les habitants ?

MON BOURG DANS 20 ANS

« Décrivez-nous le bourg idéal... » : réponses d'élus, d'habitants et d'experts, illustrées et animées.



DES TÉMOIGNAGES...



... de chercheurs



... d'urbanistes et d'architectes



... d'élus



TROIS FORMATS D'INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE FILM

FORMAT 1 : PROJECTION-ATELIER (ÉCHELLE COMMUNALE)

Public : En groupe de travail élu (Conseil Municipal, commission urbanisme, groupe majorité, etc.)

Objectifs : initiation au projet global à l'échelle du bourg. Lecture de la commune à travers la situation des éléments structurants (espaces publics, commerces, équipements, etc.), inventaire des projets futurs ou en cours. Mise en évidence des synergies locales et des actions à prioriser.

Modalités : projection de (30 min), atelier-discussion (1h30)



FORMAT 2 : PROJECTION-ATELIER (ÉCHELLE TERRITOIRE)

Public : en groupe de travail élus (Conseil Communautaire) ou équipes (techniciens de Communautés de Communes ou Pays)

Objectifs : initiation au projet global à l'échelle du bassin communautaire. Morphologie du bassin de vie, situation des services, aires d'influences, rôle structurant du bourg-centre, synergies locale, mobilité, etc.

Modalités : projection (30 min), atelier-discussion (2h), accompagnement obligatoire par les services dédiés à l'urbanisme

FORMAT 3 : PROJECTION-DÉBAT

Public : tout public

Objectif : introduction au projet local et à l'aménagement en milieu rural. Émergence et structuration d'initiatives habitantes et associatives.

Modalités : projection (30 min), débat/atelier participatif (2h), en partenariat avec les acteurs locaux

Nota : pour chaque format, un temps de préparation en amont est à prévoir.